

3 juillet 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, Lionel Jospin, Premier ministre et Romano Prodi, Président de la Commission européenne, sur la future présidence française de l'UE, Paris le 3 juillet 2000.

LE PRESIDENT - Je voudrais tout d'abord saluer les journalistes étrangers, européens et français présents ici et saluer, bien entendu, les Commissaires et les Ministres qui ont assisté à cette matinée et à ce déjeuner de travail.

Vous le savez, c'est une tradition, à la fois légitime et utile que d'ouvrir une Présidence, en l'occurrence la présidence française, avec la Commission européenne. Une commission qui joue depuis l'origine un rôle central et irremplaçable dans la construction communautaire. Et nous sommes très heureux de pouvoir conduire notre Présidence avec cette Commission et avec son Président, Monsieur Romano Prodi.

Il s'agit d'une Commission, vous le savez, qui bénéficie de la plus entière confiance et de toute l'estime de la France. Cette Commission est entrée en fonction dans des conditions difficiles et elle s'est engagée dans une réforme en profondeur, très importante. Elle a assumé un travail considérable depuis sa création dans biens des domaines, mais je citerai, en particulier, la préparation et le suivi des deux derniers Conseils européens.

Nous sortons d'un déjeuner de travail qui a été dense, et qui avait d'ailleurs été précédé tout au long de la matinée par un certain nombre de réunions entre les membres du gouvernement et les membres de la Commission, par affinité de responsabilités. Le Premier Ministre va nous en dire maintenant un mot.

Ces rencontres, je voudrais simplement le rappeler, sont l'occasion, dans le prolongement du travail en profondeur qui est accompli depuis des mois déjà naturellement, d'examiner les moyens de faire avancer les dossiers qui figurent au programme de la Présidence française. Un programme sur lequel je ne reviendrai pas, puisque naturellement, vous en connaissez dès maintenant les grandes lignes.

Mais je dirais simplement que nous abordons cette Présidence avec de l'ambition, l'ambition de faire progresser notre vision d'une Europe à la fois forte et humaine, organisée et répondant de mieux en mieux aux préoccupations des concitoyens de chaque pays.

Une Europe forte, c'est tout l'enjeu de la négociation relative à la réforme des institutions, relative à la négociation sur l'élargissement et à la mise en place de l'Europe de la défense, et une Europe humaine, c'est la charte des droits de l'Union, les grands dossiers de l'Europe des citoyens, l'agenda social, la lutte contre les nuisances et les attaques à l'environnement, les marées noires, la sécurité alimentaire, tout ce qui touche à l'Europe de la justice et de la sécurité, mais aussi à l'Europe de la connaissance, de l'information, de la formation.

Pour réussir, nous aurons besoin naturellement du concours de tous les Etats membres, et nos relations vont être permanentes avec chacun de ces Etats, du concours du Parlement européen, et j'aurai l'occasion demain de lui dire que notre intention est bien de travailler en étroite coopération avec lui, et naturellement, et en premier lieu, nous aurons besoin du concours de la Commission. Sur ce point, notre rencontre d'aujourd'hui nous donne des raisons d'être tout à fait confiants.

M. le Premier Ministre, peut-être pourriez-vous dire ce qui s'est dit aujourd'hui, et ensuite je demanderai au Président de la Commission d'en tirer quelques conclusions, avant de donner la parole au représentant de la presse, ici présents.

LE PREMIER MINISTRE - M. Le Président de la République, M. le Président de la Commission, vous l'avez rappelé, une réunion de travail entre le gouvernement en charge de la Présidence et la Commission est une coutume, au moment du démarrage d'une telle Présidence. Néanmoins, vous avez souhaité, le gouvernement y a veillé, que ces rencontres soient conçues et organisées avec un soin tout à fait particulier, lequel soin correspond d'ailleurs au souhait qui est le nôtre d'une Commission qui, en Europe, soit forte et joue pleinement son rôle.

Pour éviter un certain formalisme dans ces rencontres d'aujourd'hui, nous avons fait le choix de séances de travail entre Ministres et Commissaires, d'abord individuellement, puis en les regroupant autour de thèmes transversaux qui unissent leurs préoccupations. Nous avons conduits ces échanges autour de cinq thèmes prioritaires, la croissance, l'emploi, la cohésion sociale, d'abord, la connaissance et l'innovation ensuite, les libertés, la sécurité et la justice enfin, trois thèmes qui ont été traités ce matin, entre le gouvernement et la Commission puis, autour de vous, dans le déjeuner de travail qui vient de se dérouler. Nous avons achevé ce parcours en traitant de la même manière de l'Europe des citoyens, de la conférence intergouvernementale, de l'élargissement et des relations extérieures.

Nous sommes effectivement attachés, le gouvernement l'a rappelé, à une Commission forte, parce que c'est un élément essentiel de l'équilibre institutionnel auquel nous sommes attachés, et parce que la Commission est gardienne de l'intérêt collectif de l'Union européenne.

Nous prenons notre Présidence au moment où cette identité européenne a progressé, on l'a vu avec la réalisation de l'euro, les progrès dans la défense, l'espace social. Si le mandat d'une présidence de six mois est d'abord d'assurer une certaine continuité des dossiers, notre pays souhaite développer une triple ambition. Renforcer la stratégie collective de l'Union en faveur de la croissance et de l'emploi, en nous appuyant sur la réalisation de l'euro et les atouts de la société de l'information, comme nouveau moteur de la croissance. Une communauté de vues s'est dégagée pour insister sur le fait que performance économique et cohésion sociale pouvaient être recherchées de pair. Cela se concrétise dans l'agenda social, sur lequel la Commission vient de remettre un travail, dans le renforcement de la coordination des politiques économiques au plan budgétaire, fiscal et des réformes structurelles. Cela doit aussi trouver sa place dans des initiatives pour renforcer le fonctionnement et la visibilité externe de l'Euro 12.

Nous avons également évoqué la deuxième grande dimension de travail de cette présidence, qui est de mettre cette volonté politique collective au service de l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, et vous avez rappelé, à l'instant, Monsieur le Président, les priorités que sont la sécurité alimentaire, la sécurité des transports maritimes, le fait de mettre Internet et la société de l'information à la portée de tous, la lutte contre l'effet de serre et le bruit, l'étiquetage et la traçabilité des O.G.M. ou encore la mobilité des étudiants.

Le troisième thème, celui de la réforme nécessaire des Institutions européennes -que vous avez traité, je crois, particulièrement ce matin dans vos entretiens avec le Président Prodi- doit nous permettre, non seulement de réussir cette réforme Institutionnelle, mais par-là même aussi de préparer dans les meilleures conditions l'élargissement. Et à cet égard nous avons travaillé sur les progrès que nous aurions à faire du point de vue de la méthodologie pour assurer mieux les conditions dans lesquelles un certain nombre de pays, après avoir pris en compte l'acquis communautaire, pourraient nous rejoindre.

Je conclurai, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Président de la Commission, en redisant ce que j'ai dit ce matin d'abord, puis devant vous au Président Prodi et à ses collègues de la Commission, à savoir que le gouvernement, autour de vous, serait totalement mobilisé dans cette Présidence. Nous l'avons préparée extrêmement sérieusement, les réunions de ministres y consacrent désormais un temps significatif. Les ministres savent que l'agenda européen doit être la priorité de leur agenda des six mois qui viennent. Ils ont vocation et je crois désir, par les contacts avec leurs collègues, par un travail suivi et confiant avec la Commission, de contribuer

chacun individuellement dans sa responsabilité, collectivement en tant que gouvernement, auprès de vous, avec les autorités françaises, ils ont l'intention de s'efforcer autant qu'il est possible de contribuer non pas à un succès de la Présidence française mais à des succès pour l'Europe pendant la Présidence française.

LE PRESIDENT - Merci, Monsieur le Premier ministre. Monsieur le Président de la Commission.

Romano PRODI : Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, il n'y a presque rien à ajouter à ce que vous avez dit parce que la discussion était vraiment fructueuse pas seulement entre nous mais entre les ministres et les commissaires.

Tous les grands sujets de la Présidence française ont été abordés et nous avons constaté une grande identité de vues. Il y a encore des sujets dans lesquels il y a des approfondissements à faire mais les objectifs de la Présidence française sont aussi les nôtres.

La Commission jouera pleinement son rôle de moteur et de garant de l'Union et je pense que le travail commun sera vraiment important et le résultat sera la Conférence intergouvernementale de décembre qui sera la porte pour l'élargissement, élargissement qui reste la mission, le but, le défi le plus important que nous avons jamais fait.

Nous sommes préparés maintenant et nous partageons le même objectif pour faire un élargissement sérieux, analytique, fort mais aussi pour montrer que nous avons aucun préjugé, que nous avons les portes ouvertes, mais qu'il faut faire l'Union vraiment forte et vraiment projetée sur le futur.

Préparer l'élargissement de l'Europe, c'est le premier but mais le deuxième, vous l'avez bien souligné, c'est d'être au service des citoyens. La Commission s'est préparée dans les mois passés parce que nous avons travaillé pour la réforme pour être prêts au défi et à la décision des citoyens et maintenant les chapitres que vous avez rappelés sont les chapitres les plus importants pour les citoyens : la sécurité alimentaire, le transport, les problèmes de l'éducation, tous les problèmes sociaux, les problèmes de plein emploi. Je pense qu'ils ne sont pas impossibles à suivre. Nous sommes préparés, la situation économique s'est beaucoup améliorée, nous avons la possibilité de porter le défi européen en avant et la Commission est prête à jouer son rôle et je suis vraiment satisfait par le fait que le travail entre la Présidence et la Commission ait bien commencé et il se poursuivra dans le futur pour tout le semestre. Merci.

LE PRESIDENT - Merci, Monsieur le Président. Maintenant le Président de la Commission, le Premier ministre et moi sommes prêts à répondre aux questions des journalistes.

QUESTION - Vous avez parlé de la nécessité du concours de tous les pays-membres de l'Union européenne pour réussir la CIG à la fin de l'année. Ce matin Jörg Haider a ouvertement dit que Vienne serait prêt à bloquer à Nice, qu'est-ce que vous en dites ?

LE PRESIDENT - Je vais vous dire que je n'ai aucun commentaire à faire à la suite de déclarations de ce genre, qui d'ailleurs, à ma connaissance, n'émanent pas des autorités et du gouvernement autrichien.

QUESTION - Après votre intervention au Reichstag, le gouvernement français a réagi différemment de certains enthousiasmes qu'on a pu entendre dans d'autres capitales européennes. Est-ce qu'on peut considérer que l'incident est clos et que la France va parler d'une seule voix dans le cadre de la Présidence française ?

LE PRESIDENT - Je n'ai pas, pour ma part, à évoquer d'incidents. Le Premier ministre peut, peut-être, apporter une précision sur son point de vue. Nous n'avons naturellement pas évoqué ces problèmes aujourd'hui : à l'ordre du jour étaient les sujets de l'agenda de la Présidence française.

Il n'en reste pas moins qu'il est bon d'avoir une vision de l'avenir quand on veut régler les problèmes du court ou du moyen terme, et c'est dans cet esprit que, à l'occasion d'une visite d'Etat et en tant que Président de la République, je me suis exprimé devant le Bundestag. Monsieur le Premier ministre.

LE PREMIER MINISTRE - Je n'ai pas perçu, le Président de la République non plus, un quelconque incident. La Présidence française est préparée dans une unité totale de vues. Depuis trois ans, je ne crois pas que sur les sujets européens liés à l'action des autorités françaises, à la position de la France dans l'Union européenne, à ses prises de paroles dans les instances

position de la France dans l'Union européenne, à ses prises de paroles dans les instances européennes, il y ait eu les moindres divergences. Toujours, une unité a été affirmée, parce que nous y avons veillé, le Président de la République et le Gouvernement. Et parce que les positions ont toujours été déterminées collectivement par un long travail préparatoire. Comment pourrait-il en aller différemment pour la Présidence française ? Je crois que ce que vous mentionnez ne concerne en rien la Présidence française. Donc, vous mélangiez deux plans, me semble-t-il, à l'instant. Vous le faites, d'ailleurs, à dessein. Mais je rappelle que pour ce qui concerne la Présidence française, il n'y a pas la moindre différence qui a été affirmée.

Je voudrais rappeler, du point de vue méthodologique, comme nous l'avons toujours fait, au plan européen, que le Gouvernement travaille longuement sur les sujets de sa compétence, prépare des positions et des documents, et ensuite, les examine avec le Président de la République, dont les collaborateurs ont été, préalablement, eux-mêmes, longuement informés et associés à ce travail. Et que c'est autour du Président de la République, dans ce même Palais, que nous adoptons les positions des autorités françaises que nous défendons collectivement et que le Président aura dans la Présidence européenne à incarner, en quelque sorte, et c'est son rôle. Ensuite, il peut y avoir des débats sur l'avenir de l'Europe. Pardonnez-moi de vous le dire, Monsieur, un des représentants de la presse, attaché donc à la philosophie du libre débat, que la discussion sur l'avenir de l'Europe à quelques années relève du libre débat démocratique et est à traiter comme tel. Ne faites pas de confusion et vous retrouverez vite une sérénité que, pour notre part, nous n'avons jamais perdue.

QUESTION - Je ne fais pas trop la confusion, mais Monsieur le Président de la République, le fait que vous ayez parlé avec un certain enthousiasme d'une Constitution européenne ne plaît pas à tous les pays membres. N'y a-t-il pas un risque que ces pensées créent des problèmes pour la coopération européenne ?

LE PRESIDENT - Vous savez, Madame, quand on veut aller de l'avant, il faut éclairer le chemin. Si on ne l'éclaire pas, on risque de s'arrêter ou de buter sur des obstacles et de s'étaler. Donc il faut avoir une vision de l'avenir.

J'ai exprimé ma vision de l'avenir de l'Europe. Je peux parfaitement admettre que d'autres aient une vision différente. Et je suis tout à fait prêt à évoquer avec eux ces problèmes. Mais pour ma part, je considère que le chemin doit être éclairé. Je ne pense qu'il y ait de très grandes divergences de vues avec la plupart des pays européens sur la nécessité, au moment où l'Europe s'élargit, d'avoir une règle du jeu qui dise concrètement qui fait quoi. Et c'est à cela que j'ai fait allusion. Je ne suis pas sûr qu'on puisse très sérieusement le contester dans le principe. Ensuite, dans les modalités, c'est un autre problème qui n'est, de toute façon, pas d'actualité.

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, quelles sont les grandes lignes de la politique commune sur l'immigration que la France est chargée de proposer à ses partenaires de l'Union pendant sa Présidence ?

LE PREMIER MINISTRE - Monsieur, puisque le Président m'y invite, je dirai que la France n'a pas à proposer à ses partenaires pendant sa Présidence une politique de l'immigration, parce que celle-ci a été définie collectivement sous présidence finlandaise au Sommet de Tampere. Mais il est vrai qu'à l'époque, nous avons beaucoup contribué à la définition des positions qui ont fait, au fond, notre philosophie commune qui tient en trois grandes orientations : d'une part chercher à conduire avec les pays d'où viennent des travailleurs immigrés ou les personnes immigrées des politiques de co-développement, et vous savez que l'Union européenne assume en matière d'aide au développement, ou de coopération, une responsabilité majeure dans la Communauté internationale. Deuxièmement, veiller ensemble contre les tentations de la discrimination à traiter également, et à intégrer les personnes d'origine étrangère ou étrangers sur le territoire de l'Union européenne et dans chacun de nos pays membres. Enfin, troisièmement, essayer de maîtriser autour de nos valeurs, dans un esprit d'humanité, mais en même temps, avec réalisme pour ne pas déséquilibrer nos sociétés et en tout cas avec le souci de lutter contre l'immigration clandestine et plus encore, contre ses formes les plus criminelles ceux qui utilisent ce champ pour mener des entreprises criminelles et d'autre part, mener une politique de maîtrise des flux migratoires.

Voilà les trois grandes orientations qui ont été définies, préalablement, à la Présidence française et pendant la Présidence française, nous aurons dans tel ou tel domaine et nos ministres de la Justice et de l'Intérieur y contribueront avec leurs collègues. Et la Commission y veillera. Nous aurons à concrétiser cette philosophie commune et les propositions qui vont avec.

QUESTION - Une question pour Monsieur le Président de la Commission. Dans son discours de Reichstag, Monsieur le Président de la République n'a pas cité une seule fois les mots : commission européenne. Etes-vous inquiet de cet oubli qui ne semble pas seulement concerner les mots ?

M. ROMANO PRODI - Il l'a citée plus de deux fois maintenant...

LE PRESIDENT - Je voudrais, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, ajouter à ce que vient de dire, avec beaucoup de bon sens, le Président de la Commission que ce n'était pas dans le cadre de mon propos. Je n'ai pas non plus ou pratiquement pas, évoqué le Parlement ni le Conseil européen. Je n'avais pas de raison particulière de parler de ces institutions, que je ne mettais pas en cause.

QUESTION - Monsieur le Président de la République, est-ce que l'on pourrait vous demander une petite précision sur votre discours de la semaine dernière lorsque vous avez évoqué les groupes pionniers. Est-ce que l'on peut conclure qu'un pays qui ne faisait pas partie de l'union monétaire ne ferait pas partie de ces groupes ?

LE PRESIDENT - Rien ne permet de dire cela. Permettez-moi de vous dire d'abord que ce sujet n'est pas à l'ordre du jour. Je ne voudrais pas que l'on confonde un exercice qui consistait, à l'occasion d'une visite au Bundestag, pour moi, à donner une vision de l'Europe de demain, avec la mise en oeuvre, par la présidence française, d'un agenda bien déterminé. Le sujet que vous évoquez n'est pas du tout à l'ordre du jour de nos discussions.

Alors, si vous me demandiez ce que je pense de votre question, je vous dirais qu'elle n'est pas fondée. Il est évident qu'un groupe pionnier, si cette formule devait entrer dans les faits, ce que je souhaite pour éviter la panne de l'Europe, serait par définition un groupe ouvert à tous. Aux membres et aux futurs membres.

QUESTION - Une question pour Monsieur PRODI. Je voudrais savoir quel est votre avis sur la proposition de Monsieur CHIRAC à propos de la constitution européenne dont il a parlé, et si vous pensez que l'Italie doit jouer un rôle majeur dans la machine européenne ?

M. ROMANO PRODI - Il a bien parlé, Monsieur le Président, je n'ai rien à ajouter. Je pense que l'Italie a, dans l'Europe d'aujourd'hui, un rôle très important et je pense que l'Italie jouera un rôle important parce que c'est un pays dans lequel il y a beaucoup de différences dans tous les domaines, mais il y a beaucoup d'unité sur les sujets européens. L'Italie est pour une Europe forte, unifiée, élargie et je pense que le rôle de l'Italie sera plus fort dans le futur que maintenant.

LE PRESIDENT - Vous savez, l'Italie a toujours vocation à jouer un rôle majeur, par définition et pour des raisons, aussi, autant culturelles qu'économiques.

QUESTION - Monsieur le Président, au premier jour de votre présidence, vous avez accueilli M. ARAFAT, ici. Vous étiez l'un des rares Présidents occidentaux à vous être rendu à Damas pour les funérailles de M. ASSAD. Est-ce que la l'Europe, sous votre présidence, va prendre une quelconque initiative au Proche orient pour débloquer les négociations, aider les Palestiniens et refermer le dossier libanais ?

LE PRESIDENT - Vous savez que l'Europe a toujours suivi, avec une très grande attention, l'évolution que ce qu'elle souhaite être un processus de paix. Elle le manifeste pratiquement chaque année en adoptant, lors de ses Conseils, une position commune à cet égard, d'appui aux efforts de paix.

Elle a un représentant permanent, si j'ose dire, en la personne de l'Ambassadeur MORATINOS, un homme de grande qualité, qui suit les affaires de très près au nom de l'Europe. Nous continuerons dans la même ligne à être en permanence à la disposition de tous ceux qui veulent réellement faire la paix.

QUESTION - Le Chancelier autrichien, M. SCHÜSSEL, vient d'exprimer le souhait que le rapport du comité des sages sur l'Autriche soit disponible déjà en septembre, c'est-à-dire en vue du

Sommet de Biarritz pour qu'à ce moment-là soit débattue la question de la levée des mesures par rapport au Gouvernement autrichien. Monsieur le Président de la République, est-ce que vous partagez ce souhait de délai qu'a exprimé le Chancelier autrichien ?

LE PRESIDENT - Je n'ai pas à fixer de délai, naturellement, aux personnalités qui ont été désignées. C'est à elles de prendre les délais nécessaires comme l'a clairement indiqué la présidence portugaise. D'ici là, les mesures bilatérales des quatorze restent en vigueur. S'agissant du fonctionnement de l'Union, la présidence française comme la présidence portugaise étant sur la même ligne, elle respectera naturellement les droits de l'Autriche qui est, pour ce qui concerne ces affaires, dans la même situation que les autres Etats membres.

Je vous remercie.

(Source <http://www.elysee.fr>, le 04 juillet 2000).